

Conseiller-ère conjugal-e et familial-e Planning Familial 13

Le Planning Familial est un mouvement d'éducation populaire. Il lutte pour le droit à l'information et à l'éducation permanente. Il lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression, ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes. Le Planning Familial est un mouvement féministe.

Activités principales : Accueil individuel, médical et démedicalisé autour de la vie affective, sexuelle et relationnelle, actions de prévention collectives sous forme de groupes de parole et d'information, de théâtre forum ou de débat autour de différents supports.

Missions

Le/la conseiller-ère conjugal-e et familial-e a pour mission de conduire des entretiens individuels et collectifs sur les questions de sexualité. Il/Elle anime et élabore des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de tous publics dans le but de développer leur autonomie dans ce domaine. Il/Elle sensibilise également des professionnel-le-s sur le rôle du Planning Familial, le genre, l'écoute active, les techniques d'animations, les violences faites aux femmes.

Il/Elle travaille selon les orientations du Planning Familial et les décisions du conseil d'administration.

Fonctions

Il/Elle assure des entretiens individuels sur toutes les questions de vie affective, sexuelle et relationnelle et ce en particulier au Centre d'interruption volontaire de grossesse d'Aix-en-Provence.

Il/Elle est chargé-e d'animer des actions de prévention sur les questions relatives à la vie affective et sexuelle, en lien avec les objectifs du Planning Familial, notamment auprès des enfants et des adolescent-e-s.

Il/Elle assure la permanence d'écoute et d'information téléphonique du numéro régional IVG-contraception.

Il/Elle accueille le public (accueil permanence et standard téléphonique).

Il/Elle élabore des documents visant à rendre compte de l'activité d'animation (outils d'évaluation, saisie des statistiques, bilan des actions).

Compétences requises

Formation de conseiller-e conjugal-e et familial-e- nécessaire

Adhésion indispensable aux principes fondateurs du MFPP

Sens de l'écoute, de la communication et du travail en équipe

Respect du secret professionnel

Adaptabilité et polyvalence

Expérience bénévole ou salariée dans une association (féministe et/ou d'éducation populaire...)

Informatique : logiciel Word et Excel, navigation sur Internet

Spécificités sur le poste

Lieu de travail : Planning Familial 13, Centre hospitalier d'Aix-en-Provence + déplacements fréquents à Marseille et sur le département.

Contrat à durée déterminée de 4 mois (remplacement de personnes absentes)

Temps de travail hebdomadaire : Plein temps (35h/semaine)

Rémunération brute mensuelle : 2046 €

Mutuelle, 6 semaines de CP par an

Recrutement :

CV + lettre de motivation par courriel : recrutement@leplanning13.org

L'embauche aura lieu le 2 mai 2019

Date limite de candidature : 22 avril (entretiens entre le 23 et le 26 avril 2019)

